

## Après 43 ans d'absence ... et d'oubli ! Les ex-voto retrouvés

Le 3 avril 1963, tout le mobilier de la chapelle Notre Dame d'Alet était classé parmi les monuments historiques (le bâtiment ne le sera qu'en 1988). Parmi ces meubles et objets d'art, quatre ex-voto, toiles peintes datées de 1677, 1743, 1749 et 1757.

En 1964, Georges Costa, alors inspecteur des Monuments Historiques, propose la restauration de deux des quatre ex-voto, conservés dans la sacristie et demande un avis à l'atelier Malessot à Paris.

Le devis, daté du 10 avril 1964, précise qu'il s'agit des ex-voto de 1677 et 1745 qui ont besoin d'un nettoyage, d'un châssis neuf, d'un ren-toilage et d'un vernis. Coût de l'opération : 399 francs.

Le dossier conservé aux Archives Départementales contient l'engagement (du 26 juin 1964), permettant à l'atelier de commencer la restauration. En 1965, un échange de courriers entre l'abbé Corstiaans, curé de Thil, l'abbé Lauzet, secré-

taire de la Commission diocésaine d'art sacré, Benjamin Faucher, directeur des Archives Départementales, fait état de la disparition de ces deux ex-voto. Les uns s'en inquiètent auprès du curé qui proteste. On parle de porter plainte pour vol. L'affaire va jusqu'au Directeur de l'Architecture du Ministère de la Culture, Max Querrien.

Cette effervescence retombe quand Georges Costa, au bas d'une lettre adressée à Benjamin Faucher le 28 septembre 1965, consacre un post-scriptum à la conclusion de cette affaire : « Je viens de recevoir copie d'une lettre de l'administration demandant à la Préfecture de faire une enquête au sujet des deux ex-voto

volés dans la chapelle Notre Dame d'Alet à Montaigu »... « Je vous précise que les deux ex-voto conservés ont été restaurés par Malessot et déposés par lui l'an dernier à la sacristie de l'église Saint Sernin de Toulouse où ils doivent se trouver encore ».

L'église Saint Sernin est un excellent lieu de conservation puisque 42 ans plus tard, les deux tableaux sortent du fond d'un placard pour revenir à Notre Dame d'Alet, grâce au père Lizier de Bardies, curé de Saint Sernin, soucieux de connaître et d'identifier le contenu des placards.



En 1677, une malade couchée dans son lit à baldaquin prie la Pietà, nimbée d'une lueur blanche, lueur qui, selon l'iconographie religieuse accompagne la représentation d'une vision spirituelle. On le sait, ce type d'iconographie existait déjà dans les religions gréco-latines.

En effet, les valeurs les plus hautes (amitié, confiance, reconnaissance, fidélité) ne sont pas toujours tangibles physiquement mais plutôt perceptibles dans les relations personnelles. Ici, sur le visage de la malade, se lit une angoisse qui, sans doute, la pousse à prier, les mains jointes, dans la direction de la Vierge des douleurs, située en haut à gauche, derrière le baldaquin. Sa guérison n'est pas évoquée.



**Ex voto** : Ce mot invariable dérive du latin (« ex » indique l'origine et « votum » le vœu). Il présente un double sens : d'une part, il rappelle la promesse - vœu exprimé devant un péril grave - et d'autre part, il désigne le don offert pour exprimer la gratitude de celui ou celle qui estime avoir reçu une grâce du ciel. À Notre Dame d'Alet, les ex-voto

conservés se présentent sous deux formes : plaques de marbre ou tableaux commémoratifs. Les ex-voto en marbre sont suspendus dans la nef. Signés ou anonymes, certains sont laconiques « merci » ou « reconnaissance ». D'autres évoquent les guerres de 1870, 1914, 1939. ces dates laissent penser que cette dévotion a pu être introduite

au XIX<sup>e</sup> siècle par les religieux du Sacré Cœur envoyés par l'archevêque de Toulouse pour animer les nombreux pèlerinages venus de toute la région.

Quant aux trois tableaux présentés ici, ils sont plus anciens et sont datés des XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.



*En 1745, c'est un navigateur peut-être sauvé d'un naufrage. De ses mains tendues vers la Vierge Marie, nimbée de nuages, il semble la remercier de l'avoir aidé à échapper, sain et sauf, à la tempête dont les vagues menacent son bateau.*

*Daté avec précision du 9 octobre 1851, le troisième tableau se présente en plusieurs épisodes. Au premier plan, une femme assise repose sa jambe malade sur un tabouret. Elle lève les yeux au ciel et semble souffrir.*

*Au second plan, à gauche, un autel orné d'une nappe, d'un crucifix et de six cierges : ce décor voûté est celui d'une église. En haut à gauche, une vision de la Pietà, entourée de nuages, occupe une place importante. Un troisième plan montre, debout, de dos, la même personne que l'on identifie grâce à ses vêtements. Elle semble se diriger vers la porte de l'église. Elle serait donc guérie de son mal ?*



Dans ces trois tableaux, il faut noter avec quelle discrétion sont suggérés les éventuels miracles ou simples guérisons.